

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1524 du Dimanche 17 Mai 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



RELANCE DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE ALGÉRO-FRANÇAISE



**GÉRALD DARMANIN
DEMAIN À ALGER**

P. 3

JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION



PHOTO : ALGER16

AU CŒUR D'UNE RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

P. 5

100 doutes ?



La rue n'est pas une poubelle... Stop !

PAR AMIRA BENHIZIA

P. 8

GRÂCE AUX IMPORTANTES PRÉCIPITATIONS ENREGISTRÉES CETTE ANNÉE



LE TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES AVOISINE LES 60%

• Comparativement à la même période de l'année précédente, ce taux a augmenté de près de 20 points de pourcentage.

P. 8

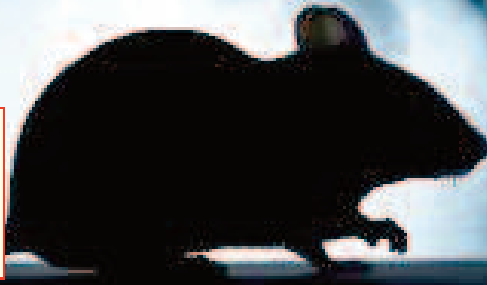
LE HANTAVIRUS HANTE L'EUROPE

UNE SITUATION CALME ET SURVEILLÉE EN ALGÉRIE

Depuis quelque jours, un mot revient avec insistance à travers les médias dans les quatre coins du monde : le hantavirus. Un virus ancien, des cas apparus sur un navire de croisière et une alerte qui traverse instantanément plusieurs continents. En Algérie, la situation reste pour l'instant totalement maîtrisée avec un point de départ simple et clair : aucun cas de hantavirus n'a été détecté à ce jour, ce qui place le pays dans une position de vigilance sans urgence réelle.

D' KAIJI ABDELHAFIDH,
ÉPIDÉMIOLISTE,
À ALGER16 :

«IL N'Y A PAS DE RISQUE D'UNE ÉPIDÉMIE SIMILAIRE AU COVID-19»



Pp. 6 et 7

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

AÏD EL-ADHA 2026

LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LANCE LA CAMPAGNE NATIONALE DE COLLECTE DES PEaux DE MOUTONS SACRIFIÉS



Le ministère de l'Industrie a lancé, hier, la campagne nationale de collecte des peaux de moutons sacrifiés durant l'Aïd El-Adha 1447 de l'Hégire/2026, visant à valoriser cette matière en la transformant en ressource économique, contribuant ainsi au soutien de la production nationale et à la protection de l'environnement. La cérémonie de lancement de cette campagne s'est déroulée dans la wilaya de Boumerdès, sous la supervision du

secrétaire général du ministère de l'Industrie, Kheireddine Benaïssa. Cette initiative vise à transformer les peaux de moutons sacrifiés, habituellement des déchets saisonniers, en matière première utilisée dans la fabrication de produits nationaux en cuir et en textile. Le ministère de l'Industrie recommande de ne pas endommager la peau des moutons sacrifiés, de la saler et de la sécher correctement, puis de la déposer dans les points de collecte prévus à cet effet.

LA 12^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE DU 20 AU 23 MAI À ORAN



La 12^e édition du Salon international de l'industrie agroalimentaire se tiendra du 20 au 23 mai en cours à Oran, a-t-on appris, jeudi dernier, auprès des organisateurs. Près de 70 exposants issus de différents secteurs de l'industrie agroalimentaire sont attendus à cet événement économique qu'abritera le Centre des conventions Mohamed-Benahmed et organisé par l'entreprise First Events, a précisé la même source. Ce salon constitue un espace destiné aux producteurs, aux industriels, aux distributeurs, aux fournisseurs d'équipements, spécialistes de l'emballage, ainsi qu'aux artisans et professionnels du secteur agroalimentaire, afin de présenter leurs savoir-faire, leurs innovations et leurs produits, a-t-on indiqué. Il représente également une opportunité de renforcer les partenariats entre exposants et de valoriser le produit alimentaire algérien, ainsi qu'un important espace d'échange et de mise en valeur des différents acteurs du secteur agroalimentaire en Algérie, selon la même source. Le salon permettra aussi aux visiteurs de découvrir les dernières nouveautés du secteur agroalimentaire en Algérie, les équipements et les solutions liés au conditionnement et à l'emballage, ainsi qu'un large éventail de produits alimentaires. Pour cette édition, des rencontres professionnelles, des démonstrations et des ateliers de cuisine sont programmés, en plus de la mise en place d'un espace dédié à l'exposition et à la vente de produits alimentaires industriels et artisanaux, ont indiqué les organisateurs.

RÉHABILITATION DE RIADH EL-FETH

LES TRAVAUX AVANCENT À UN RYTHME SOUTENU

Une délégation de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger a effectué, mercredi dernier, une visite d'inspection au niveau de Riadh El-Feth afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation et des différentes opérations d'aménagement engagées au sein de cette importante structure culturelle et récréative de la capitale.

La délégation, conduite par Khaled Bentorki, président de la commission des finances et de l'économie de l'APW d'Alger, a suivi un exposé détaillé présenté par Reda Attab, directeur général de l'établissement public de wilaya Riadh El-Feth, portant sur les différentes étapes du projet de réhabilitation. L'exposé a mis en lumière les travaux d'aménagement extérieur, la rénovation des structures et installations, ainsi que l'amélioration des espaces destinés à l'accueil du public. Les responsables ont également présenté les efforts déployés par les équipes mobilisées



quotidiennement, travaillant sept jours sur sept afin d'accélérer la cadence des travaux. Les membres de la délégation ont aussi été informés des vastes opérations de nettoyage assurées par Netcom, notamment au niveau de la zone forestière entourant le site, ainsi que des opérations de reboisement menées à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace. Les travaux concernent également l'installation de nouveaux équipements d'éclairage public, la mise en place de caméras de surveillance et la rénovation des fontaines. Lors de cette visite de terrain, la

délégation a constaté une avancée notable des travaux, particulièrement au niveau du Centre des arts où le taux d'avancement a atteint près de 60 %, traduisant une progression importante dans le chantier de modernisation de cette infrastructure emblématique. A cette occasion, les membres de l'APW ont insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation, ainsi que les normes de qualité, soulignant l'importance de Riadh El-Feth dans la promotion du tourisme culturel et l'animation de la vie culturelle de la capitale. Cette opération de réhabilitation intervient dans le cadre de l'application des dispositions du décret exécutif n°25-148 du 2 juin 2025 portant dissolution de l'Office Riadh El-Feth (OREF) et transfert de ses biens, droits, obligations et personnels du ministère de la Culture et des Arts vers la Wilaya d'Alger.

Cheklat Meriem

EN PROVENANCE DES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 2,5 Q DE KIF TRAITÉ

Des tentatives d'introduction de plus de 2,5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 6 au 12 mai, a indiqué, jeudi dernier, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 6 au 12 mai 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté 11 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du trafic de drogue dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 56 narcotrafiquants et mis en

échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 52 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 3,2 kilogrammes de cocaïne et 1.473.878 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires", relève le bilan. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Salah, des détachements de l'ANP "ont arrêté 124 individus et saisi 33 véhicules, 122 groupes électrogènes, 99 marteaux-piqueurs, des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "12 autres individus ont été appréhendés et 2 pistolets mitrailleurs, un pistolet automatique, 9 fusils de chasse, 60.275 litres de carburants et 15 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 46 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 251 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut la même source.

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Boutoume Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chilah
Cheklat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58

Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.aunaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

RELANCE DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE ALGÉRO-FRANÇAISE

GÉRALD DARMANIN DEMAIN À ALGER

Le ministre français de la Justice, Gérald Darmanin, est attendu demain à Alger dans le cadre d'une visite officielle effectuée à l'invitation des autorités algériennes. Cette visite s'inscrit dans une dynamique de relance de la coopération judiciaire entre l'Algérie et la France, après plusieurs mois marqués par des tensions diplomatiques entre les deux pays.

Selon un communiqué du ministère français de la Justice, le garde des Sceaux français doit s'entretenir avec plusieurs hauts responsables algériens, notamment son homologue Lotfi Boudjemaa. Les discussions porteront sur l'ouverture d'un « nouveau chapitre » de la coopération judiciaire bilatérale,



fondé sur le respect des spécificités institutionnelles des deux pays, ainsi que sur la reprise des échanges politiques et judiciaires de haut niveau. La coopération sécuritaire et judiciaire sera au cœur des

échanges, en particulier la lutte contre la criminalité organisée, le trafic de drogue, le terrorisme, ainsi que la délinquance économique et financière transnationale. Les deux parties devraient également évoquer les mécanismes de coopération

concernant les dossiers liés aux biens mal acquis et aux enquêtes financières internationales. Fait notable, la délégation française comprendra plusieurs hauts magistrats spécialisés, parmi lesquels la directrice des affaires criminelles et des grâces du ministère français de la Justice, Laureline Peyrefitte, la procureure nationale anti-criminalité organisée Vanessa Pérée, ainsi que le procureur national financier Pascal Prache. Ces responsables judiciaires rencontreront leurs homologues algériens afin de relancer les échanges techniques et faire avancer plusieurs dossiers de coopération en suspens. Cette visite marquera une nouvelle étape dans la reprise progressive du dialogue bilatéral entre Alger et Paris, notamment sur les questions judiciaires et sécuritaires considérées comme stratégiques par les deux pays. **R. N.**

78^e ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA

L'ATTACHEMENT INDÉFECTIBLE DE L'ALGÉRIE À LA CAUSE PALESTINIENNE RÉAFFIRMÉ

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a réaffirmé, vendredi dernier, à l'occasion de la commémoration de la Nakba palestinienne, l'attachement constant et indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne et son engagement historique en faveur du droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec El Qods pour capitale. "En ce souvenir de la Nakba, nous renouvelons notre engagement envers un peuple qui a résisté aux déplacements forcés et aux massacres, sans jamais renoncer à ses droits, malgré les tentatives d'effacement de son identité et de son histoire", a écrit M. Boughali dans une publication diffusée sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. Et d'ajouter que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, "poursuit son soutien constant à la cause palestinienne, convaincu du droit légitime du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec El Qods pour capitale". M. Boughali a, en outre, souligné que la commémoration de la Nakba "constitue une occasion de rappeler les souffrances endurées par le peuple palestinien face aux déplacements forcés, aux massacres et aux tentatives répétées de nier ses droits historiques".



Il a également assuré que l'Algérie "poursuit, sous la conduite du président de la République, son soutien politique et diplomatique à la cause palestinienne, fidèle à sa position constante fondée sur la conviction de la justesse de cette cause". Dans ce sillage, M. Boughali a réitéré que "le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec El Qods pour capitale demeure une constante immuable de la position algérienne". **APS**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SUIVI DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'INSTALLATION DES NOUVELLES WILAYAS

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, jeudi après-midi, une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement de l'installation des 11 nouvelles wilayas et aux préparatifs logistiques relatifs à l'organisation des échéances électorales à leur niveau, indique un communiqué du ministère. M. Sayoud a présidé une réunion de coordination, par visioconférence, consacrée au suivi de l'état d'avancement de l'installation des 11 nouvelles wilayas (Aflou, Barika, Ksar Chellala, Messaad, Aïn Oussara, Bou Saâda, El Abiodh Sidi Cheikh, El Kantara, Bir El Ater, Ksar El Boukhari et El Aricha), a précisé la même source. Lors de cette réunion, les participants ont également examiné les préparatifs logistiques relatifs à l'organisation des échéances électorales au niveau de ces wilayas, en présence des walis des wilayas mères et des nouvelles wilayas concernées, ainsi que de cadres centraux du ministère. A cette occasion, le ministre a écouté des exposés exhaustifs sur l'état d'avancement de l'opération d'installation des nouvelles wilayas, portant notamment sur la disponibilité des

structures et des sièges administratifs, les programmes d'infrastructures et d'équipements, outre la mobilisation des ressources humaines, des moyens matériels et des équipements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des nouveaux services. Concernant les préparatifs logistiques liés aux échéances électorales dans ces wilayas, le ministre a insisté sur "la nécessité de mobiliser et de mettre à disposition tous les moyens au profit des coordinateurs de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), tout en assurant une coordination rigoureuse entre les différents intervenants, afin de garantir une préparation optimale pour la réussite de ce rendez-vous électoral". Au terme de la rencontre, M. Sayoud a salué les efforts consentis par les walis et par les différents cadres et équipes techniques, appelant à "poursuivre le travail au même rythme, à intensifier les efforts de terrain et à finaliser l'ensemble des dispositions dans les délais impartis, traduisant ainsi la volonté de l'Etat d'assurer le bon fonctionnement des services publics et de rapprocher l'administration du citoyen", conclut le communiqué.

APS

DIPLOMATIE

AHMED ATTAFF S'ENTRETIENT AU TÉLÉPHONE AVEC SON HOMOLOGUE ÉGYPTIEN

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Égyptiens à l'étranger, Badr Abdel Aati, a indiqué le ministère dans un communiqué. « L'entretien a porté sur les relations de fraternité et de coopération liant les deux pays et les deux peuples frères, ainsi que sur les moyens de les renforcer et de les développer, à la lumière des directives des dirigeants des deux pays et en vue des prochains engagements bilatéraux », a-t-il ajouté. Les deux ministres ont également échangé des points de vue et des analyses concernant l'évolution de la situation dans le voisinage régional commun, ainsi que dans la région du Moyen-Orient et du Golfe, a souligné la même source. Cet échange reflète le souci des deux pays de maintenir les traditions de consultation et de coordination sur diverses questions d'intérêt commun, a conclu le communiqué.

RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE LA WILAYA D'ALGER PRÉPARATIFS DES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé, mercredi dernier, une réunion du Conseil exécutif de la wilaya consacrée au suivi de plusieurs dossiers liés à la gestion locale, notamment les préparatifs des examens officiels de fin d'année, les opérations de réhabilitation des ascenseurs et les projets d'assainissement et de prévention contre les inondations, a indiqué jeudi dernier un communiqué des services de la wilaya.

Cette réunion a permis d'examiner les derniers préparatifs liés aux examens officiels. Selon le communiqué, l'ensemble des réserves enregistrées a été levé et les derniers ajustements ont été finalisés concernant la disponibilité des centres d'examen. Les services de la wilaya ont également achevé le plan organisationnel relatif au transport des candidats, à la restauration, à l'approvisionnement en eau potable,



ainsi qu'au raccordement des centres aux réseaux de téléphonie et d'internet, afin d'assurer le bon déroulement des épreuves dans les meilleures conditions. L'ordre du jour a aussi porté sur le suivi de l'état des ascenseurs au niveau des immeubles relevant du territoire de la wilaya. Dans ce cadre, les autorités locales ont lancé un vaste programme de maintenance et de réhabilitation visant à améliorer les conditions de vie des habitants. Le communiqué précise que sur un total de 351 ascenseurs recensés, 138 ont

déjà été réhabilités, tandis que 150 autres sont actuellement en cours de réhabilitation. Les travaux concernant les 63 ascenseurs restants devraient être lancés prochainement. A cette occasion, Mohamed Abdenour Rabehi a souligné que ces opérations traduisent les efforts consentis par l'Etat pour améliorer le cadre de vie des citoyens et renforcer la qualité des services publics au niveau de la capitale. Par ailleurs, un exposé détaillé a été présenté sur l'état d'avancement des travaux relatifs aux réseaux

d'assainissement à travers les différentes communes de la wilaya. Les responsables ont également présenté plusieurs études consacrées au programme de prévention contre les inondations, visant notamment à traiter les points noirs et à renforcer les infrastructures d'évacuation des eaux pluviales afin de mieux protéger Alger durant les périodes de fortes intempéries. Dans ce contexte, le wali d'Alger a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de veiller à l'achèvement des projets inscrits avant la prochaine saison hivernale. Concernant les études en cours, il a appelé à les classer selon leur degré de priorité afin de permettre leur inscription progressive en fonction des capacités financières disponibles, conclut le communiqué. Au-delà du suivi technique des projets, cette réunion met surtout en lumière une logique de gestion plus globale de la capitale, où l'urgence du quotidien — examens, sécurité des immeubles et risques climatiques — impose un rythme soutenu aux autorités locales, avec un objectif clair : améliorer concrètement le cadre de vie des habitants avant les prochaines échéances critiques.

Cheklat Meriem

COUVERTURE MÉDIATIQUE DES EXAMENS DU BEM ET DU BACCALaurÉAT

L'ANIRA EN APPELLE AU PROFESSIONNALISME ET À LA RESPONSABILITÉ

Dans un communiqué diffusé jeudi dernier, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a appelé les établissements audiovisuels à accompagner les efforts visant à garantir aux candidats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat des conditions d'examen optimales. L'Autorité insiste sur la nécessité d'une couverture médiatique professionnelle et responsable, loin de toute dérive sensationnaliste ou recherche d'audience excessive.

À l'approche des examens nationaux, l'ANIRA rappelle que les médias audiovisuels ont un rôle important à jouer dans la réussite de cet événement, en contribuant à instaurer un climat de sérénité autour des candidats et de leurs familles.

L'Autorité a, par ailleurs, relevé, dans ses précédents suivis, certaines pratiques jugées non conformes malgré les avertissements déjà émis,

notamment les interviews de mineurs à la sortie des centres d'examen. Elle rappelle que ces comportements constituent une infraction aux dispositions légales et réglementaires régissant l'activité médiatique, en particulier le décret exécutif 24-250 fixant le cahier des charges des services de communication audiovisuelle, ainsi que la loi 15-12 relative à la protection de l'enfant. L'ANIRA insiste sur le fait que la protection de l'enfant, de sa dignité et de son intégrité psychologique et morale constitue une obligation juridique et éthique, particulièrement lors de reportages sensibles susceptibles d'avoir un impact négatif sur les mineurs.

Elle précise également que toute apparition médiatique ou interview impliquant un mineur doit être précédée de l'autorisation expresse du tuteur légal dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant, afin d'éviter toute situation pouvant entraîner stigmatisation, exploitation médiatique

ou cyberharcèlement. Dans ce contexte, l'Autorité appelle les médias à abandonner les pratiques fondées sur le sensationnalisme et la course à l'audience et à privilégier une couverture responsable, contribuant à instaurer un climat de confiance et de tranquillité autour des examens. Enfin, l'ANIRA affirme qu'elle assurera un suivi rigoureux de toute couverture médiatique susceptible de porter atteinte au bon déroulement des examens ou aux droits des candidats, rappelant l'obligation de respecter la déontologie professionnelle et les textes législatifs en vigueur. Au-delà des rappels réglementaires, ce message de l'ANIRA vient surtout réaffirmer une ligne claire : les examens nationaux ne doivent pas devenir un spectacle médiatique, mais rester un moment de concentration et d'équité pour les candidats, où l'information accompagne sans jamais perturber.

Amira Benhizia

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE DANS LES EXAMENS DU BEM ET DU BAC À M'SILA ET EL TARF

Les participants à une journée d'étude sur "La lutte contre la fraude dans les examens du BEM et du baccalauréat", organisée jeudi dernier à M'Sila et El Tarf, ont souligné "l'intensification des actions préventives, de sensibilisation et de coordination entre les divers secteurs pour endiguer la fraude et préserver la crédibilité des examens". AM'Sila, la rencontre tenue à la cour de justice a connu la participation des autorités de la wilaya, des enseignants, des juristes et des représentants des corps de sécurité. Intervenant à l'occasion, le procureur général près cette cour, Djamel Foudad, a estimé que cette journée vient souligner l'importance de ces épreuves et affirmer leur protection par l'Etat à travers des textes juridiques et des moyens humains matériels mobilisés, relevant que les

amendements apportés au code pénal 20-06 par l'introduction d'un nouveau (chapitre 9), intitulé "De l'atteinte à l'intégrité des examens et concours", en constituent la preuve. L'intervenant a ajouté que la garantie de l'intégrité des examens finaux "requiert la conjugaison des efforts de tous les acteurs du secteur de l'éducation, des institutions de l'Etat, de la société et des parents d'élèves". De son côté, le président de la cour de justice de M'Sila, Hassan Mehira, a considéré que la protection de l'intégrité et de la crédibilité des examens de fin des cycles moyen et secondaire "exige la sensibilisation des élèves et le raffermissement des valeurs d'intégrité, de mérite et l'honnêteté scientifique, alors que la prévention commence par la sécurisation des centres de préparation, d'impression et de

transport des sujets des examens et la mobilisation des moyens et conditions nécessaires pour le bon déroulement des épreuves" outre le volet répressif qui inclut les poursuites judiciaires immédiates contre les personnes impliquées dans les fuites et la diffusion des sujets des examens et l'application ferme des sanctions inhérentes. De son côté, le directeur de l'éducation, Mohamed Medahi, a indiqué que les services du secteur mènent des campagnes de sensibilisation d'une manière périodique au sein des établissements scolaires pour mettre en garde contre la fraude aux épreuves officielles. A El Tarf, les participants représentant les secteurs de la justice et de l'éducation durant la rencontre ont unanimement insisté sur la conjugaison des efforts de toutes les institutions sécuritaires et judiciaires pour affronter la fraude et

préserver la crédibilité de ces examens. Le procureur général près la cour de justice de cette wilaya, Mohcène Chekhab, a indiqué que l'autorité judiciaire accorde un intérêt majeur pour ces examens, notamment par la lutte contre toutes les formes de fraude et d'atteinte à leur intégrité pour concrétiser le principe d'égalité des chances entre les candidats. Il a également ajouté que les nouveaux amendements prévoient des sanctions allant jusqu'à 3 ans de prison ferme et des amendes considérables applicables aux examinés et à toute personne impliquée dans la fraude qu'elle soit encadreur, surveillant ou étranger, invitant les parents à assumer leur rôle d'orientation pour sensibiliser contre les risques de se laisser fourvoyer par ce qui se diffuse sur les réseaux sociaux.

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE SA TRANSITION VERS UN MODÈLE MULTI-ACTEURS

Lors d'une conférence scientifique organisée jeudi dernier à Alger, des acteurs du secteur financier ont affiché une ambition claire : réduire progressivement la dépendance au financement bancaire classique et ouvrir davantage l'économie nationale à des mécanismes de financement alternatifs.

Organisée par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse en collaboration avec l'Ecole supérieure de la banque, cette rencontre placée sous le thème « Financement de l'économie nationale : vers un modèle multi-acteurs » a réuni experts, représentants du secteur bancaire et responsables financiers autour d'un même constat : la diversification des sources de financement devient indispensable pour soutenir durablement la croissance économique. Les intervenants ont notamment insisté sur le rôle stratégique du marché financier et particulièrement de la Bourse dans le financement des entreprises et des projets créateurs de valeur ajoutée. Ils ont également plaidé pour le développement du capital-investissement, des fonds d'investissement et du financement participatif, considérés comme des leviers capables de dynamiser



davantage l'investissement productif. Dans une allocution lue en son nom par le vice-gouverneur Mouatassem Boudiaf, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Lamine Lebbou, a rappelé que « la diversification des sources et des modes de financement de l'économie n'est plus un simple choix mais une nécessité imposée par les mutations accélérées ». Il a également souligné que les transformations du marché financier mondial imposent aux institutions financières de moderniser leurs méthodes de travail, notamment dans les domaines de la régulation, de la Fintech et de la promotion de l'investissement.

De son côté, le président de la COSOB, Youcef Bouzenada, a estimé que l'économie nationale devrait désormais sortir de sa dépendance historique aux mécanismes conventionnels de financement. Selon lui, l'implication de nouveaux acteurs financiers, combinée au renforcement du rôle de la Bourse d'Alger, constitue une étape essentielle dans la modernisation du système économique national. Même son de cloche du côté de la directrice générale de la Bourse d'Alger, Amel Selmoun, qui a mis en avant la montée en puissance progressive de la place boursière

algérienne. Elle a souligné que la Bourse représente aujourd'hui une alternative crédible pour mobiliser l'épargne et orienter les capitaux vers l'investissement productif. Une dynamique renforcée, selon elle, par les réformes réglementaires engagées, les nouvelles introductions en bourse de banques publiques et d'une start-up, ainsi que par l'accélération de la numérisation du secteur financier. Au-delà des débats techniques, cette conférence visait également à sensibiliser les étudiants et futurs acteurs économiques à l'importance d'un modèle de financement plus ouvert et plus diversifié. **G. S. E.**

L'ALGÉRIE RÉALISE "UNE AVANCÉE NOTABLE" EN MATIÈRE DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Les différentes mesures prises par les pouvoirs publics au cours des dernières années dans le cadre du processus de transformation numérique ont permis de réaliser "une avancée notable" en matière de paiement électronique en Algérie, parallèlement au renforcement des mécanismes visant à garantir la sécurité des transactions et leur conformité aux normes les plus modernes, a indiqué le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred. Lors d'une séance plénière au Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales et présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a mis en avant les progrès réalisés par l'Algérie en matière

de normes de sécurité du système national de paiement électronique, et ce, dans le cadre de la transformation numérique en cours visant à renforcer l'inclusion financière et à faciliter les prestations financières. Après avoir passé en revue les mesures adoptées, notamment la création, en 2024, de la Commission nationale des moyens de paiement électronique, M. Bouzred a souligné que l'Algérie a recensé, jusqu'au mois de mars dernier, 22 millions de cartes de paiement, dont 18 millions de cartes d'Algérie Poste, sachant que le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) a atteint, fin mars, 4 713 appareils, avec 235 millions d'opérations enregistrées. L'Algérie a également recensé, jusqu'à fin mars, 104.000 terminaux de paiement électronique (TPE), a-t-il ajouté, faisant

état de plus de 10 millions d'opérations de paiement effectuées, à la fin 2025, sur ces terminaux, d'une valeur de près de 55 milliards de dinars. A ce propos, M. Bouzred a souligné la nécessité de conjuguer les efforts et de sensibiliser les citoyens à l'importance de ces moyens de paiement qui ont connu une "évolution remarquable" au cours des six dernières années. Répondant à une autre question d'un sénateur sur les mesures prises par les services du ministère pour le règlement des créances des opérateurs économiques, le ministre a annoncé la mise en place d'un mécanisme visant à faciliter le paiement de ces créances, annonçant l'activation de ce dispositif avant la fin de l'année en cours. **APS**

UNE DÉLÉGATION DU LABORATOIRE AMÉRICAIN ABBOTT VISITE L'UNITÉ DE SAIDAL À CONSTANTINE

Une délégation du laboratoire américain Abbott a visité le site de production Constantine 1 relevant du groupe Saidal dans le cadre du partenariat des deux parties dans le domaine de la production du vaccin contre la grippe, a indiqué mercredi dernier un communiqué du groupe public. La délégation américaine, accompagnée du chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Algérie, Mark Shapiro, a été

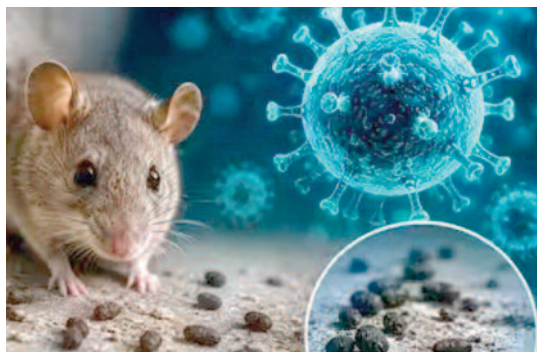
accueillie par le directeur général du groupe Saidal, Mourad Belkhefha. Lors de cette visite effectuée mardi dernier, les entretiens entre les deux parties ont porté sur le vaccin contre la grippe Influvac, la délégation américaine ayant exprimé "sa grande considération pour cette coopération stratégique", tout en saluant "la qualité des infrastructures, ainsi que la compétence des équipes de Saidal",

a précisé la même source. Les deux parties ont également affirmé leur volonté commune de renforcer la coopération entre Saidal et Abbott afin de contribuer au développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie et de fournir des solutions de santé innovantes aux citoyens, ajoute le communiqué. Dans ce cadre, M. Belkhefha a présenté un aperçu des projets

"ambitieux" du groupe Saidal, y compris le programme de thérapie cellulaire, reflétant l'engagement du groupe en faveur de l'innovation et de la recherche médicale avancée, ajoute le communiqué. Le groupe Saidal produit, au niveau du site Constantine 1, plus de deux millions de doses par an du vaccin contre la grippe Influvac dans le cadre de son partenariat avec le laboratoire américain Abbott.

LE HANTAVIRUS HANTE L'EUROPE UNE SITUATION CALME ET SURVEILLÉE EN ALGÉRIE

Depuis quelque jours, un mot revient avec insistance à travers les médias dans les quatre coins du monde : le hantavirus. Un virus ancien, des cas apparus sur un navire de croisière et une alerte qui traverse instantanément plusieurs continents. L'information a rapidement circulé à l'échelle mondiale, déclenchant une coordination des autorités sanitaires dans plusieurs pays.



Pour comprendre pourquoi tout le monde surveille cela de près, il faut repartir simplement de la base. Le hantavirus n'est pas un phénomène nouveau ni une surprise pour la communauté scientifique. Il est connu depuis des décennies et appartient à une famille de virus principalement associés aux rongeurs, ce qui change tout dans la manière de comprendre le risque car on n'est pas face à une transmission classique entre humains mais plutôt à une exposition environnementale très ciblée dans la vie réelle. Cela signifie que le danger apparaît surtout dans des lieux où les rongeurs ont circulé sans être détectés ou contrôlés comme des espaces fermés mal entretenus ou oubliés pendant longtemps. Concrètement, le scénario typique est assez simple à comprendre : imagine un local abandonné, un entrepôt fermé depuis des mois ou une vieille maison peu ventilée. Dans ce type d'endroit, la poussière peut contenir des particules contaminées et lorsque l'air est remué par un nettoyage ou un passage prolongé, ces particules peuvent être inhalées sans que la personne ne s'en rende compte. Une fois l'infection installée, la maladie peut évoluer soit vers une atteinte respiratoire sévère soit vers des complications rénales et ce qui retient surtout l'attention des spécialistes ce n'est pas sa rareté mais sa capacité à devenir très grave en peu de temps chez certains patients. Ce contraste entre exposition discrète et évolution rapide explique pourquoi le virus reste sous surveillance constante malgré son faible niveau de circulation globale.

Tout part du *MV Hondius*, un navire de croisière international ayant transporté des passagers venus de plusieurs continents. À bord, plusieurs personnes développent des symptômes inquiétants. Les analyses médicales confirment ensuite la présence du virus Andes, une variante particulière du hantavirus.

Et là, un détail change tout : cette souche est connue pour être étudiée de près car elle peut, dans des conditions très spécifiques, permettre une transmission limitée entre humains lors de contacts rapprochés.

Dans un navire de croisière, le contexte est évident : espaces fermés, promiscuité, déplacements constants et échanges entre passagers de plusieurs pays. Le résultat est tout aussi clair : les autorités sanitaires déclenchent immédiatement les protocoles internationaux.

UNE PROPAGATION LIÉE AUX DÉPLACEMENTS

Les données consolidées, à ce jour, dessinent une situation sanitaire très encadrée mais suffisamment inhabituelle pour mobiliser plusieurs pays. En même temps, on parle d'une dizaine de cas

directement liés à l'épisode de plusieurs décès confirmés et surtout de personnes réparties dans différents États qui continuent à être suivies médicalement après leur retour, ce qui donne une image assez particulière. Un seul événement de départ mais des conséquences dispersées sur plusieurs continents comme si une même histoire sanitaire s'était fragmentée dès que les passagers ont quitté le navire. Et c'est là que le point clé apparaît. Il ne s'agit absolument pas d'une diffusion massive dans la population générale mais d'un schéma très structuré presque mécanique. Un foyer unique à bord du navire des passagers exposés dans un environnement fermé puis un retour vers leurs pays, suivi d'une surveillance internationale activée immédiatement. Imagine la scène concrètement : un groupe de voyageurs qui part en croisière. Ils vivent tous le même espace, partagent les mêmes repas dans les mêmes lieux clos puis quelques jours plus tard, chacun rentre chez lui en avion et c'est à ce moment précis que les systèmes de santé de plusieurs pays commencent à relier les points sans que la population générale ne soit réellement concernée.

Dans ce contexte, l'Organisation mondiale de la santé a activé ses mécanismes de suivi international dès la confirmation du foyer, ce qui revient concrètement à mettre en marche un réseau mondial de surveillance en temps réel avec échange d'informations entre États, suivi des cas contacts dans plusieurs pays et maintien d'une surveillance médicale prolongée pour toutes les personnes potentiellement exposées. On parle ici d'un dispositif très organisé où chaque cas devient un point de contrôle. Par exemple, un passager rentré en Espagne ou en Allemagne peut être automatiquement intégré dans un protocole de suivi médical même s'il ne présente aucun symptôme simplement parce qu'il a été présent au mauvais endroit au bon moment pour le virus.

Aux États-Unis, la réponse a été particulièrement stricte avec la prise en charge de plusieurs passagers rapatriés dans des structures médicales spécialisées où le suivi est quotidien avec analyses régulières, examens répétés et isolement préventif pour certains cas suspects. L'idée n'est pas de créer une alerte inutile mais de verrouiller toute possibilité d'évolution silencieuse du virus. Chaque patient devient en quelque sorte un dossier vivant surveillé étape par étape pour éviter toute surprise médicale et surtout empêcher toute chaîne de transmission secondaire dans des environnements sensibles.

En Europe, les agences sanitaires ont également activé des protocoles de surveillance renforcée avec un suivi coordonné des passagers revenus du navire des personnes potentiellement exposées et des signalements médicaux liés à l'épisode mais sans déclencher de

dispositif d'urgence généralisé, ce qui montre une approche équilibrée. Ni dramatisation ni relâchement. Une vigilance continue mais discrète presque invisible pour le public. Par exemple, un médecin traitant qui voit un patient revenant de croisière avec des symptômes inhabituels peut immédiatement activer une procédure de signalement sans que cela ne signifie automatiquement un risque collectif, ce qui illustre bien le fonctionnement moderne de la surveillance sanitaire mondiale connectée rapide et très ciblée.

UNE SITUATION MAÎTRISÉE EN ALGÉRIE

En Algérie, la situation reste pour l'instant totalement maîtrisée avec un point de départ simple et clair. Aucun cas de hantavirus n'a été détecté à ce jour, ce qui place le pays dans une position de vigilance sans urgence réelle. Le ministère de la Santé insiste sur une lecture sobre du risque faible mais surveillée. Ce qui change tout, c'est que l'absence de cas ne signifie pas absence de préparation. Au contraire, un dispositif permanent de veille sanitaire fonctionne en arrière plan sans interruption. Dans les faits, cette préparation repose sur plusieurs niveaux qui travaillent en continu : surveillance épidémiologique dans les hôpitaux et structures de santé, suivi en temps réel des alertes internationales, vigilance renforcée dans les laboratoires et surtout contrôle sanitaire aux points d'entrée du territoire, aéroports ports et postes frontaliers. Par exemple, un voyageur arrivant à Alger avec des symptômes inhabituels après un séjour à l'étranger peut être immédiatement orienté vers une prise en charge médicale et des analyses sans attendre une confirmation externe. Ce type de réaction rapide est précisément ce qui permet de contenir les risques avant qu'ils ne deviennent visibles à grande échelle et pour l'instant aucun signal de ce type n'a été détecté.

Ce qui donne du sens à cette stratégie, c'est le contexte international récent avec des cas détectés sur un navire de croisière ayant entraîné des infections dans plusieurs pays, dont la France et l'Espagne, après le rapatriement de passagers. Ce genre de scénario rappelle une réalité très simple : les virus ne demandent pas de permission pour circuler, ils suivent les flux humains et s'adaptent aux mobilités mondiales. Ce constat explique pourquoi la réponse algérienne repose autant sur la prévention que sur la réactivité avec diffusion d'alertes aux professionnels de santé, protocoles de prise en charge des cas suspects et renforcement de la lutte contre les rongeurs dans certaines zones à risque. Mais au fond, le vrai enjeu dépasse largement la situation actuelle. Il ne s'agit pas seulement de savoir si le hantavirus arrivera ou non mais de comprendre si le système restera solide dans la durée. La souveraineté sanitaire ne se mesure pas au moment de l'alerte mais dans la capacité à maintenir les dispositifs actifs quand l'attention médiatique disparaît, quand les budgets sont arbitrés et quand l'urgence semble passée. C'est là que tout se joue. Dans la continuité des équipes formées, dans la maintenance des systèmes de

surveillance et dans la régularité des contrôles parce qu'un dispositif efficace au moment du bruit médiatique mais absent ensuite ne protège rien du tout dans un monde où une zoonose peut passer d'un continent à l'autre en quelques heures. La vraie frontière n'est plus géographique, elle est organisationnelle et dépend directement de la constance des États à maintenir leur vigilance même quand plus personne ne regarde.

NE PAS BAISSER LA GARDE

Même si la situation reste globalement stable, les spécialistes ne baissent pas vraiment la garde et ce n'est pas par réflexe de panique mais parce que trois réalités très concrètes structurent aujourd'hui le risque sanitaire mondial. La première, c'est que les rongeurs sont partout et que contrairement à d'autres maladies, on ne peut pas supprimer le réservoir naturel du virus. Il circule en continu dans l'environnement, ce qui veut dire que le risque ne disparaît jamais totalement. Ensuite, il y a un facteur encore plus visible sur le terrain : les transformations de l'environnement, l'urbanisation rapide, l'accumulation des déchets, les changements climatiques. Tout cela modifie directement les habitats des rongeurs et leur proximité avec les zones habitées. Dans certaines villes, un simple déséquilibre dans la gestion des déchets ou des espaces abandonnés peut suffire à augmenter la présence de rongeurs et donc les risques d'exposition sans que cela ne déclenche forcément une épidémie. Troisième élément et sans doute le plus décisif : le monde est connecté à une vitesse inédite. Un foyer local ne reste jamais strictement local très longtemps. Un déplacement en avion, un voyage touristique ou un retour de croisière suffit à transporter une exposition d'un continent à un autre en quelques heures, ce qui explique pourquoi des événements isolés peuvent prendre une dimension internationale sans qu'il y ait pour autant une transmission massive entre humains. Dans ce contexte, il faut bien comprendre qu'on ne parle pas d'une crise sanitaire mondiale mais d'un scénario précis déjà bien connu. Un foyer détecté rapidement, une propagation limitée mais liée aux déplacements humains, une réponse sanitaire coordonnée entre plusieurs pays et un risque global jugé faible. Ce qui change surtout aujourd'hui, c'est la vitesse de réaction. Les systèmes de surveillance détectent plus tôt les autorités, partagent l'information presque en temps réel et les cas sont suivis avec une précision beaucoup plus fine qu'avant. Et c'est là que se dessine l'essentiel de la situation : un épisode contenu mais révélateur d'un système mondial sous tension permanente. Le hantavirus en mai 2026 ne marque pas une rupture mais plutôt un test à grande échelle de la capacité des États et des organisations sanitaires à réagir efficacement dans un monde ultra mobile. Pour l'Algérie, comme pour beaucoup d'autres pays, l'enjeu n'est pas la panique mais la préparation discrète. Rester prêt sans être dans l'alerte permanente parce que la vraie efficacité se joue dans la durée quand l'attention médiatique disparaît mais que les risques eux ne disparaissent jamais totalement. Et ce parallèle devient encore plus clair, si on se souvient de la Covid 19 où la rapidité de circulation du virus avait dépassé la capacité de réaction initiale de nombreux systèmes de santé, ce qui explique aujourd'hui cette logique de vigilance continue et de réponse immédiate dès les premiers signaux faibles.

G. Salah Eddine

D' KAIDI ABDELHAFIDH, ÉPIDÉMIOLOGISTE, À ALGER16 :

«IL N'Y A PAS DE RISQUE D'UNE ÉPIDÉMIE SIMILAIRE AU COVID-19»

Le hantavirus est un virus rare mais surveillé de près, transmis principalement par les rongeurs sauvages et capable, dans de très rares cas, de provoquer des formes graves chez l'humain. Ces derniers jours, son nom est revenu dans l'actualité internationale après la détection de cas liés à un foyer sur un navire de croisière, relançant l'attention des autorités sanitaires.

Dans ce contexte, Alger16 a eu l'honneur d'échanger avec le Dr Kaidi Abdelhafidh, médecin spécialiste en chef en maladies infectieuses à l'hôpital de Boufarik et épidémiologiste, afin de mieux comprendre les modes de transmission du virus, la situation actuelle et les mesures de prévention à adopter, notamment en Algérie.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR CHEKLAT MERIEM

Alger16 : Comment se propage le hantavirus ?

Dr Kaidi Abdelhafidh : Le hantavirus est un virus à ARN. C'est donc un virus dont le matériel génétique est constitué d'ARN (acide ribonucléique) plutôt que d'ADN. La transmission interhumaine du hantavirus est très rare et ne concerne qu'une souche, la « souche des Andes ». La source principale du hantavirus reste les rongeurs sauvages infectés, notamment les souris, les rats et les campagnols qui constituent les principaux réservoirs naturels du virus.

On en parle ces derniers temps suite à un foyer de hantavirus qui s'est déclaré sur un bateau de croisière qui traversait l'Atlantique. Trois personnes sont mortes et un passager testé positif est traité à Zurich. C'est un virus qui est très peu contagieux. On doit avoir vraiment des contacts très directs.

Pourtant, plusieurs cas ont été détectés sur ce navire...

Oui, le contexte particulier de la croisière, avec des personnes confinées pendant plusieurs semaines, favorise la propagation de n'importe quel virus. Le confinement pendant une période prolongée dans des endroits où sévissent notamment les rongeurs favorisent la contamination et l'importance de la charge virale infectante.

Le hantavirus se transmet principalement à l'homme par l'inhalation de poussières contaminées par les excréments, l'urine ou la salive de rongeurs sauvages infectés (souris, rats, campagnols). La contamination survient souvent lors du nettoyage de locaux longtemps inoccupés ou de manipulations de matériaux souillés. Le hantavirus se transmet également par contact direct, c'est-à-dire toucher des rongeurs infectés ou leurs déjections, puis porter les mains à la bouche, au nez ou aux yeux.

Enfin, et plus rarement, la contamination peut se faire par morsure d'un rongeur infecté ou par consommation d'aliments contaminés par des déjections.

À quelle vitesse la contamination peut-elle se faire entre les personnes ?

Le hantavirus est considéré comme un virus très peu contagieux. La transmission interhumaine reste exceptionnelle et nécessite des contacts très directs entre les personnes.

Le contexte particulier du bateau de croisière, avec des passagers restés confinés pendant plusieurs semaines dans un environnement favorisant la présence de rongeurs, a facilité la contamination, ainsi que l'importance de la charge virale infectante.

Quels sont les symptômes les plus fréquents ?

Les premiers signes apparaissent généralement 2 à 4 semaines, parfois jusqu'à 2 mois après l'exposition et ressemblent fortement à ceux de la grippe : forte fièvre soudaine et frissons, fatigue intense et courbatures, maux de tête sévères, troubles digestifs (nausées, vomissements, douleurs abdominales). Mais la gravité du tableau clinique est liée à l'apparition de troubles respiratoires rapidement compliqués de signes de détresse respiratoire pouvant être mortelle. Des cas d'atteinte de la fonction rénale ont également été signalés.

Y a-t-il actuellement des cas recensés en Algérie ?

Aucun cas confirmé n'a été signalé actuellement en Algérie. Le ministère de la Santé prend actuellement toutes les mesures nécessaires, notamment de prévention, afin de parer à tout risque d'apparition de cas en Algérie.

Quelles sont les meilleures méthodes de prévention pour éviter la propagation ?

Il est important de rappeler certains gestes afin de minimiser les risques de contamination, notamment : La dératisation c'est-à-dire repousser, contrôler ou éradiquer les rongeurs nuisibles. Le nettoyage régulier des locaux, caves et espaces fermés est crucial. Bien sûr, quand on parle de nettoyage, on parle d'un nettoyage avec le port de gants et de masques protecteurs surtout quand les zones sont susceptibles d'être contaminées. Il faut également éviter le contact direct avec les rongeurs et leurs déjections.

Pensez-vous que des mesures strictes, comme un confinement similaire à celui du Covid-19, pourraient être appliquées ?

Non, il n'y a pas de similitudes avec l'infection par le coronavirus et l'épidémie de Covid-19 que le monde a connue. Les déclarations de l'OMS, ainsi que celles des organisations de santé officielles américaines et européennes, sont rassurantes. Il est donc important de rassurer la population quant au risque de déclenchement d'une épidémie à hantavirus.

Est-ce que l'Algérie est aujourd'hui prête à faire face à ce virus sur le plan sanitaire ?

L'expérience de l'épidémie de Covid-19 permet aujourd'hui d'affirmer que les structures sanitaires disposent des moyens humains et matériels nécessaires pour faire face à d'éventuels cas en Algérie.



Selon vous, faut-il s'inquiéter d'une propagation plus importante dans les prochains mois ?

Les déclarations des organisations sanitaires internationales restent rassurantes concernant le risque de propagation du hantavirus. À ce jour, les données scientifiques disponibles ne montrent pas de risque élevé d'une propagation similaire à celle observée lors de la pandémie de Covid-19, même si la vigilance et le respect

des mesures de prévention restent nécessaires.

Quels conseils adressez-vous aux citoyens pour se protéger efficacement ?

Il est conseillé aux citoyens de maintenir une bonne hygiène des locaux, de lutter contre la prolifération des rongeurs et de porter des équipements de protection comme des gants et des masques lors du nettoyage des espaces fermés ou poussiéreux.

Ch. M.



GRÂCE AUX IMPORTANTES PRÉCIPITATIONS ENREGISTRÉES CETTE ANNÉE LE TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES **AVOISINE LES 60%**

Le directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), Abdelatif Azira, a indiqué que le taux de remplissage des barrages en Algérie a atteint cette année près de 60 %, porté par des précipitations qualifiées d'exceptionnelles sur l'ensemble du territoire national.

Invité de la Radio algérienne, M. Azira a indiqué que ces pluies soutenues ont permis de porter le volume d'eau stocké à environ 4,6 milliards de m³, soit un taux global de 59,55 %. Une progression notable, avec une hausse estimée à près de 20 points de pourcentage, par rapport à la même période de l'année précédente.

Le responsable a précisé que plusieurs infrastructures hydrauliques ont atteint leur capacité maximale, citant notamment 20 barrages remplis à 100 %, parmi lesquels Beni Haroun dans la wilaya de Mila, Tichy-Haf à Béjaïa et Bouhanifia dans la



wilaya de Mascara. Dans ce contexte, l'excédent hydrique actuel représente également une opportunité technique, permettant d'ouvrir les vannes de fond afin de procéder à l'évacuation des dépôts de vase accumulés, un enjeu essentiel pour la durabilité des ouvrages. Sur ce volet, M. Azira a

annoncé le lancement prochain de la quatrième campagne nationale de dévasement, qui vise à extraire près de 10 millions de m³ de sédiments. Il a également souligné que l'ANBT mène des travaux de recherche en partenariat avec des universités afin de valoriser ces matières dans les secteurs du bâtiment et de

l'agriculture. Par ailleurs, le directeur général a évoqué plusieurs projets structurants en cours. Cinq nouveaux barrages devraient entrer en service durant l'année en cours, augmentant la capacité nationale de stockage de 250 millions de m³. Cette extension viendra renforcer le réseau existant de 82 barrages déjà opérationnels. Enfin, l'ANBT s'oriente vers une modernisation progressive de la gestion hydraulique, notamment à travers l'intégration de l'énergie solaire sur certains sites, dont le barrage de Beni Haroun, ainsi que le lancement d'un programme de numérisation des infrastructures, incluant l'usage de l'intelligence artificielle pour optimiser le suivi et la gestion des ressources en eau. Au-delà des chiffres encourageants, cette dynamique traduit une évolution plus profonde du secteur hydraulique en Algérie, où la gestion de l'eau ne repose plus uniquement sur les volumes stockés, mais aussi sur la modernisation des infrastructures et l'innovation technologique pour anticiper les défis climatiques futurs.

Amira Benhizia

RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION DE L'EAU À LA LUMIÈRE DES VALEURS RELIGIEUSES ET DES POLITIQUES NATIONALES ANCERER LA CULTURE DE L'EXPLOITATION RATIONNELLE DE L'EAU

Le Haut-Conseil islamique (HCI) a organisé, mercredi dernier, en coordination avec la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), une conférence sur la rationalisation de la consommation de l'eau, sous le thème "Le rôle du musulman dans la rationalisation de l'utilisation de l'eau entre valeurs religieuses et politiques nationales".

Dans une allocution prononcée lors de la rencontre, le président du HCI, Mabrouk Zaid El Kheir, a indiqué que cette conférence scientifique vise à "ancrer la culture de l'exploitation rationnelle de l'eau", soulignant que la rationalisation de la consommation de l'eau constitue "une responsabilité collective impliquant l'ensemble des composantes de la société, notamment au regard des défis climatiques actuels". De son côté, le directeur général de l'hydraulique et du service public de l'eau au

ministère de l'Hydraulique, Nouredine Hamidatou, a fait savoir que son secteur a lancé, à travers ses établissements à l'échelle nationale, une campagne de sensibilisation comprenant des activités de proximité visant à promouvoir la consommation rationnelle de l'eau et la protection des réseaux d'assainissement, particulièrement à l'occasion de l'Aïd El-Adha et à l'approche de la saison estivale.

Dans le même contexte, il a souligné que cette conférence intervient dans le cadre des efforts communs de sensibilisation à l'importance de la rationalisation de la consommation de l'eau. Pour sa part, le directeur général de la SEAAL, Mohamed Reda Boudab, a évoqué la forte hausse de la consommation de l'eau enregistrée durant les jours de l'Aïd El-Adha, outre les pressions supplémentaires subies par les réseaux d'assainissement en raison de certains

comportements négatifs, tels que le déversement des déchets des sacrifices dans les canalisations, provoquant ainsi des obstructions affectant le bon fonctionnement du service public.

L'entreprise veille à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'Aïd El-Adha, afin d'"assurer une distribution régulière de l'eau dans les quartiers de la capitale et de Tipaza", a-t-il relevé, ajoutant que "les équipes d'intervention mobilisées à cette occasion œuvreront également à la réparation des pannes". La conférence a, par ailleurs, été marquée par des interventions d'experts et de spécialistes du domaine, portant sur la sécurité hydrique à la lumière de la charia et du droit, avec un accent particulier sur la nécessité de concilier les valeurs religieuses et les politiques nationales dans cette optique.

APS

100 doutes ?

La rue n'est pas une poubelle... stop !

Sur les routes, surtout lors des embouteillages qui reviennent régulièrement dans les grandes villes, un phénomène persistant continue de poser problème : le jet de déchets depuis les véhicules. Bouteilles en plastique, mégots de cigarettes, emballages... ces gestes semblent anodins pour certains, mais leurs conséquences sont bien réelles. Comment un être humain adulte et conscient peut-il jeter ses déchets sur la route ? Jusqu'à quand continuerons-nous à voir ce genre de comportements ? À chaque instant, on aperçoit quelqu'un jeter une cigarette, une bouteille ou des ordures, sans réaliser l'ampleur du danger que cela représente. Au-delà de l'image déplorable que ces actes renvoient, ils participent directement à la pollution de l'environnement et peuvent même

provoquer des incendies, ainsi que de graves problèmes écologiques. Malgré les lois strictes mises en place par le gouvernement concernant ce type de comportements, certaines personnes profitent encore de l'absence de contrôle pour semer le désordre et la corruption sur terre dans un manque total de civisme et de responsabilité. Il faut mettre fin immédiatement à ce genre de comportements. La planète Terre est notre foyer, le seul endroit où nous vivons et nous devons la préserver afin de vivre en sécurité dans un

environnement sain et sans problèmes. Notre pays est le nôtre et le protéger est un devoir pour les petits comme pour les grands.

Comment espérer éduquer une génération exemplaire alors que certains parents jettent eux-mêmes des déchets devant leurs enfants ?

La solution est pourtant très simple : il suffit de placer un sac à l'intérieur de la voiture pour y rassembler tous les déchets, puis le jeter dans une poubelle une fois arrivé à destination, avec civisme, élégance et respect.

Le civisme commence par un simple geste.



JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION AU CŒUR D'UNE RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid-Ali Zerrouki, a présidé hier, au siège d'Algérie Télécom à Alger, la célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information. Une occasion mise à profit pour faire le point sur les avancées du pays en matière d'infrastructures numériques et sur les chantiers en cours visant à renforcer la résilience du réseau national dans un contexte où la connectivité est devenue un enjeu stratégique.

Dans son discours d'ouverture de l'atelier intitulé « Résilience et résilience des réseaux de télécommunications », le ministre a insisté sur un changement de paradigme profond. Les réseaux, a-t-il expliqué, ne sont plus de simples outils de communication, mais des infrastructures vitales au fonctionnement du pays, touchant directement l'éducation, la santé, les services publics et l'économie. Il a ajouté que ces réseaux constituent désormais « avant tout une ligne de défense nationale dans un monde où la résilience numérique est devenue une condition essentielle à la continuité de l'État et à la protection des citoyens ». Une formulation qui résume l'évolution rapide du rôle du numérique, passé du confort technologique à un enjeu de souveraineté.

Dans cette dynamique, le ministre a rappelé que l'Algérie, sous l'impulsion des hautes orientations du président de la République, poursuit une transformation accélérée de son système de télécommunications. L'objectif est clair : construire une infrastructure plus robuste, plus flexible et capable de résister aux pics de demande, aux risques de cybersécurité et aux situations exceptionnelles.

Sur le terrain, les progrès sont déjà visibles. Le ministre a indiqué que le nombre d'abonnés au fixe et à l'internet dépasse désormais les 7 millions, dont plus de 3,4 millions raccordés à la fibre optique. Une évolution qui traduit une transition progressive mais déterminée vers le très haut débit.

L'ambition affichée est encore plus marquée : généraliser la fibre optique et remplacer totalement les réseaux cuivre



PHOTO: ALGER16

d'ici fin 2026 ou début 2027. « Nous vous le promettons », a-t-il affirmé, en soulignant que ces chiffres ne sont pas de simples statistiques, mais le signe d'une mutation profonde dans l'accès aux services numériques pour les citoyens, les écoles, les administrations et les entreprises.

Cette transformation vise également à réduire les disparités territoriales. Le ministre a insisté sur la nécessité de garantir une connectivité équitable entre les régions, afin que la qualité du réseau ne dépende plus de la localisation géographique mais devienne un standard national.

L'IMPORTANCE DE LA 5G

Dans le même esprit, l'arrivée de la 5G a été présentée par le ministre Sid-Ali Zerrouki comme « une nouvelle étape stratégique ». Elle permettra, selon lui, de renforcer les capacités des réseaux et de soutenir le développement de l'économie numérique, de l'intelligence artificielle, de l'Internet des objets et des services innovants.

« La 5G ne remplace pas les technologies existantes, mais vient les compléter, en parallèle du déploiement de la fibre et du recours au satellite pour les zones les plus isolées » a-t-il noté.

Au-delà des infrastructures, le ministre a insisté sur un enjeu central : la qualité de l'expérience utilisateur. Le défi n'est plus seulement d'avoir plus d'abonnés ou une meilleure couverture, mais d'assurer un service fiable, continu et résilient, capable de fonctionner même en période de forte tension.

UNE INITIATIVE

POUR SIMPLIFIER LE DIGITAL

Dans un registre plus tourné vers la société, M. Zerrouki a également annoncé le lancement de l'initiative « 7.77 » ou « 777 », un programme de formation numérique ouvert à tous les âges, de 7 à 77 ans. L'objectif est de démocratiser les compétences digitales dans des domaines clés comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la programmation ou encore le cloud computing.

Ce programme, porté par les centres de compétences déjà installés dans plusieurs wilayas et appelés à s'étendre à l'échelle nationale, suscite déjà un fort engouement, notamment à Sétif et Annaba. La formation sera gratuite, accessible en présentiel et à distance, avec une ambition affichée de former au moins 30 000 personnes.

Enfin, le ministre a mis en garde contre la montée des risques liés à la fraude en ligne et aux usages numériques non sécurisés. Il a rappelé que les institutions officielles ne demandent jamais d'informations sensibles par téléphone et que les citoyens doivent impérativement passer par les canaux certifiés, comme les plateformes officielles de la Poste.

Il a également alerté sur les dangers des logiciels piratés et des applications non sécurisées, susceptibles d'exposer les données personnelles des utilisateurs. Dans un contexte où la transformation numérique s'accélère, la vigilance individuelle devient, selon lui, un prolongement indispensable de la

sécurité nationale.

UN PROGRAMME RICHE

Le programme de cette journée a donné lieu à une série de présentations techniques consacrées à un enjeu devenu central : la résilience des réseaux de télécommunications. Les échanges ont également porté sur des technologies en plein essor, notamment le Direct-to-Cell (DTC), qui permet une connexion directe entre les satellites et les téléphones mobiles, ainsi que l'Internet des objets (IoT), appelé à transformer en profondeur les usages numériques en Algérie.

Au-delà des aspects purement techniques, l'événement a pris la forme d'un espace de dialogue stratégique réunissant des représentants de l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'autorité nationale de régulation, ainsi que plusieurs partenaires institutionnels et acteurs clés du secteur. Une configuration qui reflète l'importance croissante de la coopération internationale dans la modernisation des infrastructures numériques.

Cette Journée mondiale des télécommunications a été l'occasion de réaffirmer la volonté de l'Algérie d'accélérer la transformation de son écosystème numérique et d'intégrer les technologies de nouvelle génération dans les usages quotidiens. Les discussions ont mis en lumière les progrès réalisés, mais aussi les attentes encore fortes en matière d'amélioration de la qualité de service.

Dans ce contexte, plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de passer plus rapidement de la stratégie à l'action, notamment en matière de maintenance des réseaux et de déploiement effectif de la 5G. L'enjeu est désormais clair : transformer les annonces en résultats visibles pour les citoyens.

La prochaine étape, selon les intervenants, repose donc sur un suivi rigoureux et une coordination renforcée entre acteurs publics et privés. Une condition essentielle pour garantir une vision cohérente et éviter que les ambitions numériques ne restent au stade des intentions.

Abir Menasria

RÉSEAUX DE TÉLÉPHONIE MOBILE

LA COUVERTURE DE 1 400 LOCALITÉS BIENTÔT ACHEVÉE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a indiqué, jeudi dernier à Alger, que le programme de couverture de 1 400 localités à travers le pays par les réseaux de téléphonie mobile allait bientôt s'achever, annonçant le lancement prochain d'un nouveau programme pour la couverture des localités restantes.

Répondant aux questions des membres du Conseil de la Nation, lors d'une séance plénière, concernant la couverture par les réseaux de téléphonie mobile à travers plusieurs wilayas, M. Zerrouki a précisé que "le programme de couverture de 1 400 localités va bientôt s'achever", ajoutant que "le secteur s'attelle à lancer un nouveau programme pour la couverture des localités restantes, tout en poursuivant les réunions périodiques avec les opérateurs pour suivre l'exécution des plans d'extension".

Le ministre a, en outre, souligné que "le secteur accorde un intérêt majeur à la sécurisation de l'accès global aux services de télécommunications à travers le territoire

national, conformément aux hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". "Les trois opérateurs de téléphonie mobile sont tenus, en vertu des cahiers des charges joints à leurs autorisations, d'assurer une couverture de qualité dans chaque localité de plus de 2 000 habitants selon l'échancier fixé sous la supervision de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), qui effectue des opérations de contrôle périodique pour mesurer la qualité du service", a expliqué le ministre, ajoutant que "les localités de moins de 2 000 habitants sont prises en charge par le Fond du service universel des communications électroniques, après un recensement global effectué par les services locaux".

Concernant la couverture des axes routiers, le ministre a affirmé que "la couverture des routes constitue un levier économique qui facilite les déplacements et les transactions, un pilier social qui renforce la communication et interconnecte les régions, mais aussi un garant de sécurité qui protège les citoyens en les

maintenant en contact permanent". Il a assuré que "le secteur tient des rencontres d'évaluation périodiques avec les opérateurs, en présence de l'ARPCE, afin de suivre les progrès accomplis dans la généralisation de la couverture sur les axes routiers". Il a, dans ce cadre, fait état de "la création de 35 stations dans la wilaya d'El Tarf sur l'autoroute Est-Ouest, dont 8 sont entrées en service en 2025, en sus de 14 stations pour la couverture de 19 zones frontalières".

La wilaya de Mostaganem compte "591 stations Mobilis, 564 Ooredoo et 536 Djezzy, la dernière station étant entrée en service le 28 avril 2026", a-t-il ajouté.

"La wilaya de Relizane recense 402 stations Mobilis, 435 stations Ooredoo et 638 stations Djezzy, avec 92 localités couvertes à travers 24 communes, tandis que la wilaya d'El-Bayadh compte trois (3) routes nationales principales couvertes et trois (3) projets de fibre optique, avec des taux de réalisation entre 60 et 100%", a-t-il encore fait savoir.

APS



ALGER16,
 le quotidien
 du **Grand Public**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

DÉCÈS DE L'ARTISTE ABDELMADJID MESKOUD : UNE "IMMENSE PERTE" POUR LA CHANSON CHAËBIE"

Le conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la présidence de la République, M. Kamel Sidi Saïd, a indiqué que la disparition de l'artiste Abdelmadjid Meskoud constitue une "immense perte" pour la chanson chaïbie en Algérie.

Ayant accompagné le défunt à sa dernière demeure, au cimetière El Alia à Alger, M. Sidi Saïd a tenu à exprimer ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille artistique, rappelant le parcours "singulier" de l'artiste Abdelmadjid Meskoud, marqué par la "polyvalence des genres musicaux",

tant dans l'univers de la chanson chaïbie avec son immense succès *Ya Dzayer ya'Assima* que dans le théâtre, le cinéma, la radio ou la télévision.

Citant quelques-uns des titres phares du riche répertoire qui a jalonné de succès la carrière de Abdelmadjid Meskoud, à l'instar de *Ya Dzayer ya'Assima*, *Ouled el houma*, *Belcourt*, ou encore *Mektoub Rabi*, M. Sidi Saïd a rendu hommage à "un artiste complet et à une voix inoubliable".

Plusieurs personnalités politiques et du monde artistique ont assisté à l'enterrement du chanteur, décédé jeudi dernier à l'âge de 73 ans.



12^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU SAMAA SOUFI

LA RICHESSE DE L'ALGÉRIE EN MATIÈRE DE TRADITIONS SPIRITUELLES MISE EN AVANT

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé jeudi soir l'ouverture de la 12^e édition du Festival international du Samaa soufi au Théâtre régional Moudjahid Belkacem-Fantazi dans une atmosphère mêlant spiritualité, art et célébration culturelle, en présence des autorités locales, ainsi que de nombreux invités nationaux et étrangers.



Dans son allocution d'ouverture, la ministre a affirmé que cette manifestation culturelle et spirituelle représente « une opportunité d'élever les âmes à des niveaux spirituels », mettant en avant la richesse du patrimoine algérien lié au soufisme et aux zaouïas, profondément enracinés dans l'histoire nationale. Selon Malika Bendouda, le Samaa soufi constitue un espace où se rencontrent l'art raffiné, la pureté spirituelle et les nobles valeurs humaines. Elle a souligné que cet art contribue au rapprochement entre les peuples et au renforcement des valeurs de communication humaine à travers les échanges entre mouchichs et artistes venus de différentes régions du monde.

La ministre a également évoqué une nouvelle approche engagée par le ministère pour réorganiser les festivals culturels, en leur donnant une dimension économique

complémentaire à leur vocation artistique et culturelle. Cette orientation vise à renforcer l'efficacité et la complémentarité des différentes manifestations culturelles organisées à travers le pays. Elle a précisé que cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République visant à valoriser l'action culturelle, préserver le patrimoine national et intégrer les ressources culturelles dans la dynamique économique. A cette occasion, la ministre a salué les efforts du wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, ainsi que ceux des organisateurs du festival. Elle a également mis en avant le choix du martyr Cheikh Sidi-Moussa Ben El-Hassen El-Derkaoui comme

personnalité de cette édition, le présentant comme un symbole conciliant les valeurs du savoir et les exigences du djihad. De son côté, le commissaire du festival, Ahmed Benseghir, a indiqué que cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 18 mai, accueille l'Egypte comme invitée d'honneur, en hommage aux liens historiques et spirituels unissant les deux pays. Le thème choisi cette année est : « Le Samaa soufi... mélodies du goût et de la gratitude, et significations de la sublimité et de la foi ». Le responsable a également expliqué que le logo officiel du festival s'inspire du patrimoine de la région de Laghouat. Il intègre notamment l'image du cheikh Sidi Moussa Benhassan, le

symbole de la « Khamsa » représentant la paix et les cinq piliers de l'islam, ainsi qu'un minaret du Caire datant de l'époque mamelouke, en référence au pays invité d'honneur. Les activités du festival se déroulent dans plusieurs espaces culturels de la wilaya, notamment au Théâtre régional Moudjahid Belkacem-Fantazi, à la Maison de la culture Tekhi-Abdallah-Benkeriou, au Centre de recherche en sciences islamiques et civilisations, ainsi qu'à l'Institut régional de formation musicale. Le programme comprend des soirées artistiques, des colloques scientifiques, des ateliers de formation, des expositions d'artisanat traditionnel, ainsi que des circuits touristiques vers Aïn Madhi et les ksour du M'Zab. Selon les organisateurs, près de 350 participants prennent part à cette édition, dont 105 invités étrangers représentant 21 pays, parmi lesquels la Libye, la Tunisie, la Palestine, la Turquie, l'Albanie, l'Espagne, l'Italie et l'Estonie. Plus de 15.000 visiteurs sont attendus durant cette manifestation spirituelle et culturelle.

Au-delà des chants et des rencontres artistiques, cette édition du Samaa soufi confirme surtout la place grandissante de la culture spirituelle dans le rayonnement culturel de l'Algérie, en transformant Laghouat en un véritable carrefour où patrimoine, dialogue entre peuples et ouverture internationale se rejoignent le temps d'un festival. **Chekiat Meriem**


MALIKA BENDOUDA : « L'IMPORTANCE DU SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DANS LE CINÉMA »

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a mis en avant, depuis Laghouat, l'importance du soutien à l'investissement dans le cinéma et à la relance des Journées africaines du monodrame. La ministre a présidé, à la salle de cinéma M'zi, la remise d'un certificat de conformité aux conditions d'exploitation des salles de cinéma et des espaces de projection publique de films à un investisseur privé. Elle a saisi l'opportunité pour faire état de "la disposition du ministère à accompagner de telles initiatives culturelles et d'investissement, via notamment la réactivation de la convention de partenariat avec le secteur de l'éducation dans le domaine du cinéma pour enfants, et la relance des Journées africaines du monodrame, à considérer le rôle joué par la ville de Laghouat dans ce domaine, après avoir accueilli six précédentes éditions de cet

événement". Concernant le suivi de la situation du secteur et du soutien aux structures culturelles et artistiques de la wilaya, Mme Bendouda s'est enquis du projet de réaménagement de la Maison de la culture Tekhi-Abdallah-Benkeriou à Laghouat, auquel un financement de plus de 74 millions DA a été alloué, avec un délai de réalisation de 10 mois, sachant que l'ordre de service remonte au 24 décembre 2025 et que l'avancement des travaux de réalisation atteignent 67%. La ministre a procédé, par ailleurs, à l'inauguration du centre d'étude géologique de l'Atlas saharien, rattaché au Parc culturel de l'Atlas saharien, où elle a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer un rapport sur les sépultures funéraires se trouvant près de Laghouat, ainsi qu'un rapport sur la situation du Parc culturel de l'Atlas saharien. Elle a précisé, à ce titre,

que "des travaux sont en cours pour enrichir la législation afférente aux parcs culturels et renforcer les mécanismes de leur préservation et valorisation". La ministre a également inspecté, lors de sa visite de travail, l'Institut régional de formation musicale, où elle s'est engagée à lancer une opération de réhabilitation de sa résidence, afin d'améliorer les conditions de formation et d'accueil des élèves et d'appuyer l'activité musicale et culturelle dans la région. Elle a également présidé une cérémonie de remise de la carte d'artiste à un groupe d'artistes de différents domaines, lors de sa visite à la bibliothèque principale de lecture publique "Cheikh El-Bachir-El-Ibrahimi, avant de présenter, dans une déclaration à la presse nationale, ses condoléances aux familles des artistes décédés, Abdelmadjid Meskoud et Kamel Zerrara. **APS**

www.alger16.dz

 Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



ASTHME : POURQUOI LES CRISES **EMPIRENT** LA NUIT ?

■ **Les personnes asthmatiques le savent bien : les symptômes semblent souvent s'intensifier au moment du coucher ou au petit matin. Toux persistante, respiration sifflante, sensation d'oppression thoracique... ces réveils nocturnes toucheraient jusqu'à 75 % des patients souffrant d'asthme. Un phénomène appelé « asthme nocturne », qui peut fortement dégrader la qualité du sommeil et le quotidien.**

POURQUOI L'ASTHME S'AGGRAVE SOUVENT PENDANT LE SOMMEIL

L'asthme est une maladie inflammatoire chronique des bronches. Lors d'une crise, les voies respiratoires se rétrécissent, rendant la respiration plus difficile. Mais la nuit, plusieurs mécanismes physiologiques favorisent encore davantage cette gêne respiratoire. Pendant le sommeil, le corps fonctionne différemment : certains muscles se relâchent, la respiration ralentit et certaines hormones fluctuent. Chez les personnes asthmatiques, ces changements peuvent suffire à accentuer le rétrécissement des bronches et provoquer des symptômes plus importants.

LES ACARIENS SONT L'UN DES PRINCIPAUX DÉCLENCHEURS NOCTURNES

La chambre représente un environnement particulièrement favorable aux allergènes. Matelas, oreillers, couettes et tapis peuvent abriter de nombreux acariens, connus pour être l'un des principaux déclencheurs de l'asthme allergique. Durant plusieurs heures d'affilée, les

patients inhalent ces particules microscopiques pendant leur sommeil. Chez certaines personnes sensibles, cette exposition nocturne peut suffire à déclencher une crise ou à entretenir une inflammation chronique des bronches.

LE REFLUX GASTRIQUE PEUT AUSSI FAVORISER LES CRISES

Autre facteur souvent méconnu : le reflux gastro-œsophagien. Lorsque l'on est allongé, les remontées acides peuvent devenir plus fréquentes et atteindre les voies respiratoires. Cette irritation accentue parfois les symptômes de l'asthme, notamment la toux nocturne et les difficultés respiratoires au réveil. Les spécialistes rappellent d'ailleurs qu'un asthme mal contrôlé peut parfois cacher un reflux non diagnostiqué.

LES HORMONES DU SOMMEIL INFLUENCENT AUSSI LA RESPIRATION

La nuit, les niveaux de cortisol, d'adrénaline et de mélatonine varient naturellement. Or ces hormones jouent un rôle dans la

régulation des voies respiratoires. La baisse du cortisol et de l'adrénaline pendant le sommeil pourrait favoriser une augmentation de l'inflammation bronchique et une contraction plus importante des bronches. Résultat : les symptômes deviennent plus marqués entre minuit et le petit matin.

L'APNÉE DU SOMMEIL PEUT AGGRAVER L'ASTHME NOCTURNE

Certaines personnes souffrent également d'apnée du sommeil, un trouble caractérisé par des pauses respiratoires répétées pendant la nuit. Cette condition peut accentuer les difficultés respiratoires chez les asthmatiques et augmenter le risque de crises nocturnes. Le surpoids, fréquemment associé à l'apnée du sommeil, est lui aussi considéré comme un facteur aggravant de l'asthme.

QUAND LES RÉVEILS NOCTURNES DOIVENT ALERTE

Des symptômes fréquents pendant la nuit peuvent être le signe d'un asthme insuffisamment contrôlé. Les spécialistes recommandent alors de réévaluer le traitement de fond avec un médecin.

Un inhalateur de secours doit rester accessible en permanence, notamment sur la table de nuit. Certains gestes simples peuvent également limiter les crises : aérer la chambre, laver régulièrement la literie, réduire les allergènes ou encore traiter un éventuel reflux gastro-œsophagien.

POURQUOI LE SOMMEIL EST CRUCIAL CHEZ LES ASTHMATIQUES

Un mauvais sommeil répété peut avoir des conséquences importantes sur la santé. Fatigue chronique, somnolence, difficultés de concentration et irritabilité sont fréquentes chez les personnes souffrant d'asthme nocturne. Chez les enfants, ces troubles peuvent aussi se traduire par des difficultés scolaires, des problèmes d'attention ou des changements de comportement.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.73

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.82

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations... à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

FOOTBALL/REAL MADRID

LA PRESSE ESPAGNOLE ANNONCE LE RETOUR IMMINENT DE MOURINHO !

Le Real Madrid CF traverse une fin de saison particulièrement chaotique. Pour la deuxième année consécutive, le club madrilène termine sans le moindre trophée, après avoir laissé filer la Liga au profit du FC Barcelona et quitté la Ligue des champions dès les quarts de finale face au FC Bayern Munich.

Mais au-delà des résultats sportifs, c'est surtout la situation interne du vestiaire qui inquiète, dans un climat décrit comme extrêmement tendu depuis plusieurs semaines. Nommé en janvier pour succéder à Xabi Alonso, Álvaro Arbeloa n'a jamais réellement réussi à prendre le contrôle du groupe. Plusieurs incidents ont éclaté récemment, à commencer par la violente altercation entre Aurélien Tchouaméni et Federico Valverde. D'autres tensions ont suivi, notamment un accrochage entre Carreras et Antonio Rüdiger, confirmé par le défenseur allemand lui-même. En interne, des divisions entre plusieurs cadres de l'effectif auraient progressivement détérioré l'ambiance du vestiaire. Face à cette situation, la direction madrilène estime qu'Arbeloa ne

possède pas l'expérience nécessaire pour gérer un groupe composé de fortes personnalités. Malgré un contrat courant jusqu'en 2027, Florentino Pérez aurait déjà décidé de tourner la page. Pour relancer le club, le Real Madrid recherchait avant tout un entraîneur expérimenté capable de restaurer l'autorité au sein du vestiaire. Plusieurs profils ont été étudiés, notamment ceux de José Mourinho, Mauricio Pochettino et Didier Deschamps. Mais au fil des discussions, la piste Mourinho a progressivement pris de l'avance. Selon la presse espagnole, le retour du technicien portugais serait désormais quasiment acté. D'après les informations de *Marca*, Mourinho devrait succéder à Arbeloa dans les prochains jours, sauf retournement de situation inattendu. Les récents événements au sein du club, notamment les critiques adressées par Kylian Mbappé envers son entraîneur, auraient conforté la direction dans son choix. Au sein du Real Madrid, beaucoup considèrent que José Mourinho reste l'homme idéal pour remettre de l'ordre dans un vestiaire miné par les tensions et les conflits internes. Malgré des expériences plus discrètes ces dernières années, le Portugais conserve une image forte à Madrid, où son premier passage est encore associé à la reconstruction du club au

début des années 2010 autour de Cristiano Ronaldo. Les dirigeants madrilènes espèrent également que Mourinho pourra connaître une seconde renaissance, à l'image de Carlo Ancelotti, revenu au sommet après une période plus compliquée avant son retour au Real. Sa nomination officielle pourrait intervenir à l'issue de la saison, autour du 23 mai, sans que le processus électoral autour de la présidence du club ne vienne perturber son arrivée. **A.Amine**



BASKET-BALL - NBA

Les Warriors veulent garder STEPHEN CURRY ET DRAYMOND GREEN

L'intersaison s'annonce tendue à Golden State car, après avoir raté les playoffs pour la deuxième fois en trois ans, la franchise californienne va devoir en quelque sorte réinventer pour repartir de l'avant collectivement.

Pour commencer, les Warriors se sont déjà assurés la re-signature pour deux ans de Steve Kerr, leur coach iconique. Celui-ci a perdu ses deux principaux assistants, mais il espère maintenant ne pas perdre ses deux principaux joueurs, Stephen Curry et Draymond Green.

La bonne nouvelle, c'est que Mike Dunleavy Jr. est aligné sur les envies de l'entraîneur des « Dubs ». Même si le GM sait que, concernant Draymond Green, tout dépendra du choix du joueur.

« Draymond possède une player option [à 27.6 millions de dollars, ndlr], donc la balle est dans son camp », rappelle-t-il ainsi en conférence de presse. « Nous avons déjà eu des discussions à ce sujet, nous voulons qu'il termine sa carrière chez les Warriors et c'est aussi son ressenti. Je m'attends à ce qu'il soit de retour parmi nous, mais c'est sa décision. » Toujours important à Golden State malgré ses 36 ans, Draymond Green (8.4 points, 5.5 rebonds, 5.5 passes) pourrait décliner sa « player option » pour mieux re-signer sur plusieurs années. Et éventuellement s'aligner sur le prochain contrat de Stephen Curry (26.6 points, 4.7 passes, 3.6

rebonds, 1.1 interception) ?

« Le moment viendra, mais nous avons toujours affirmé que nous voulons qu'il termine sa carrière ici et reste aussi longtemps qu'il le souhaite », assure d'ailleurs Mike Dunleavy Jr. à propos de la prolongation de son double MVP de 38 ans. « Je suis certain que ces discussions auront lieu et vous pouvez facilement deviner vers où elles s'orienteront. Mais je ne vois pas de scénario où nous ne voulons pas trouver un moyen pour qu'il termine sa carrière ici. » Rappels que les Warriors, récemment reliés à Giannis Antetokounmpo, Kawhi Leonard ou encore LeBron James, composeront une partie de la saison prochaine sans Jimmy Butler ni Moses Moody, grièvement blessés cette année.



TENNIS/MASTERS 1000 ROME

Casper Ruud étrille Luciano Darderi et rallie la finale

Le Norvégien s'est facilement imposé face à Luciano Darderi pour s'offrir une place en finale du Masters 1000 de Rome 2026. Un succès sécurisé en 1h05 de jeu, sur le score sans appel de 6-1, 6-1.

Gênés par le rebond surprenant de la balle sur la terre romaine, les deux joueurs ont été en difficulté sur leurs mises en jeu en début de rencontre.

Breaké d'entrée, Luciano Darderi a passé le premier set à courir après le score. En effet, alors que Casper Ruud a solutionné le problème au service, l'Italien n'est quant à lui jamais parvenu à être efficace sur ses engagements. Dans une manche perturbée par une longue interruption à 4-1 en raison de l'arrivée de la pluie, il n'a remporté aucun jeu de service et s'est incliné 6-1.

Puis, le n°20 mondial a continué de sembler dépassé voire désabusé en début de deuxième acte. Le joueur de 24 ans a commis des fautes directes à répétition, tantôt en longueur, tantôt dans le filet. Il a concédé un double break en donnant l'impression de n'avoir aucune arme pour se défendre. Au changement de côté à 3-0, Darderi n'a même pas pris le temps de s'asseoir.

De son côté, Ruud est resté concentré malgré le faux rythme. Le Norvégien a ainsi conclu 6-1 au terme d'une partie à sens unique, après une énième erreur en coup droit de son adversaire. Le joueur italien n'aura donc pas réussi à se remettre de son marathon face à Rafael Jódar en quart de finale. Un match qui s'était conclu vers 2h du matin.

Casper Ruud atteint ainsi sa première finale à Rome, après trois échecs en demi-finale en 2020, 2022 et 2023. Il décroche, par la même occasion, la quatrième finale de sa carrière en Masters 1000 et sa vingt-septième toutes catégories confondues.

BASKET/COUPE D'ALGÉRIE (DAMES)

L'USMA RENVERSE LE MCA ET S'ADJUGE LE TROPHÉE APRÈS 40 ANS D'ATTENTE

L'USM Alger a remporté la Coupe d'Algérie 2026 de basket-ball chez les seniors dames après sa victoire face au MC Alger sur le score de 63 à 57, vendredi dernier, à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

À terme d'un derby algérois particulièrement intense, les Rouge et Noir ont signé une belle remontée après une première période compliquée. Dominées à la pause (33-26), les Usmistes ont totalement changé de visage au retour des vestiaires, haussant le rythme dès le troisième quart-temps avant de prendre définitivement l'avantage dans les dernières minutes. Le MCA avait pourtant pris les commandes grâce à une défense agressive et une meilleure organisation collective. Après un premier quart-temps serré remporté 15-14 par l'USMA, les joueuses d'Abdelatif Gaous avaient creusé l'écart dans le deuxième acte (19-11), laissant penser qu'un huitième trophée leur tendait les bras. Mais l'USMA a réagi avec beaucoup de

caractère, portée par les performances offensives de Yahou Hadjer et Reguig Neyla, meilleures marqueuses avec 18 points chacune. Fantazi Radia a également brillé avec 14 points et quatre passes décisives, tandis qu'Allik Simine a contribué avec 10 unités.

Sous les panneaux, Reguig Neyla s'est distinguée avec 11 rebonds, épaulée par Fantazi Radia et Ahmin Meriam, auteures de huit rebonds chacune. Cette domination dans les moments décisifs a permis aux Rouge et Noir de prendre le contrôle de la seconde période. Malgré la résistance du MCA, notamment grâce aux 12 points de Malkia Soulef, les Vert et Rouge n'ont pas réussi à stopper le retour des Usmistes, dominatrices dans le dernier quart-temps remporté 16 à 10. Les différents quarts-temps se sont terminés sur les scores de 15-14 pour l'USMA, 19-11 pour le MCA, puis 21-14 et



16-10 en faveur des Rouge et Noir. Grâce à ce succès, l'USM Alger décroche la troisième Coupe d'Algérie de son histoire après ses sacres de 1979 et 1986, mettant fin à quarante années d'attente. Le MC Alger, de son côté, échoue dans sa tentative d'ajouter une

huitième Coupe d'Algérie à son palmarès. Cette finale féminine sera suivie par celle des messieurs entre le NB Staouéli, tenant du titre et champion d'Algérie en titre, et le MC Alger, recordman de l'épreuve avec 20 trophées.

A.Amine



BASKET/COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS MESSIEURS) Le MC Alger remporte son 21^e trophée

2019 et un 21^e trophée historique dans l'épreuve populaire.

Le NB Staouéli, tenant du trophée et champion d'Algérie en titre, avait pourtant mieux entamé la rencontre en dominant le premier quart-temps (27-21). Les hommes du coach Yahia Mohamed ont conservé un léger avantage à la pause (45-41), grâce notamment à l'efficacité offensive de Dekakene Hichem et Anis Fedala. Mais au retour des vestiaires, le MC Alger a progressivement repris le contrôle de la partie. Portés par leur expérience et un collectif plus solide dans les moments décisifs, les joueurs de Maâmer Berriche ont remporté les deux derniers quart-temps (29-27 puis 26-18) pour finalement s'imposer avec autorité (96-90).

Le capitaine mouloudéen Mustapha Adrar (44 ans) a été l'un des grands artisans de ce succès avec 21 points inscrits, bien épaulé par Bourkaib Merouane (17 pts), Ziane Abdelkrim (15 pts), Aggoun Oussama (15 pts) et Ramzi Merahi (14 pts). Ce dernier s'est également illustré dans la distribution avec 11 passes décisives.

Côté NB Staouéli, Dekakene Hichem a terminé meilleur marqueur de son équipe avec 22 points, devant Anis Fedala (17 pts), Mohamed Amine Bensalah (16 pts) et Mohamed Boussad (14 pts).

Au rebond, Samir Mokdad a dominé les débats avec 9 prises, suivi d'Aggoun Oussama (8 rebonds) et Mustapha Adrar (7 rebonds).

À l'issue de la rencontre, le capitaine du MCA, Mustapha Adrar, a savouré ce nouveau titre : "C'était une longue saison avec des hauts et des bas, mais on clôture en beauté avec cette victoire en Coupe. Un grand merci à nos supporters devant lesquels nous ne pouvions pas décevoir." De son côté, le joueur du NB Staouéli, Mohamed Boussaad, a reconnu la supériorité du MCA dans cette finale, estimant que son équipe est passée à côté en défense, notamment en deuxième mi-temps, encaissant finalement plus de 90 points.

Cette finale constituait également une confirmation des précédents duels entre les deux formations dans l'épreuve populaire, après les succès du MCA face au NB Staouéli (ex-DRBS) lors des finales 1993 et 2008.

En ouverture de cette finale masculine, les joueuses de l'USM Alger ont remporté la Coupe d'Algérie dames en battant le MC Alger (63-57), mettant fin à 40 ans d'attente.

Le MC Alger a remporté la Coupe d'Algérie 2026 de basket-ball, en renversant le NB Staouéli (96 à 90, mi-temps : 41-45), vendredi dernier à Alger, au terme d'une finale spectaculaire et intense disputée dans une ambiance exceptionnelle.

Dans une salle acquise à la cause du MCA, les supporters mouloudéens ont créé une superbe ambiance tout au long de la rencontre, poussant leur équipe vers un premier sacre en Coupe d'Algérie depuis

de Maâmer Berriche ont remporté les deux derniers quart-temps (29-27 puis 26-18) pour finalement s'imposer avec autorité (96-90).

Le capitaine mouloudéen Mustapha Adrar (44 ans) a été l'un des grands artisans de ce succès avec 21 points inscrits, bien épaulé par Bourkaib Merouane (17 pts), Ziane Abdelkrim (15 pts), Aggoun Oussama (15 pts) et Ramzi Merahi (14 pts). Ce dernier s'est également illustré dans la distribution avec 11 passes décisives.

OPEN AFRICAIN D'ALGER 2026

PARTICIPATION RECORD DE L'ALGÉRIE AVEC PLUS DE 100 ATHLÈTES

Cent-huit judokas (messieurs et dames) représenteront l'Algérie au tournoi international "Open Africain d'Alger", prévu du 22 au 24 mai courant, à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

Chez les seniors, l'Algérie a engagé 61 judokas (41 messieurs et 20 dames), alors que trente-et-un autres (19 garçons et 12 filles) concourront chez les cadets. La catégorie des juniors, quant à elle, sera représentée par seize athlètes (13 messieurs et 3 dames) suivant la liste d'admission, dévoilée vendredi dernier par les organisateurs. Outre l'Algérie, pays hôte de

l'évènement, sept autres nations ont confirmé leur participation chez les cadets et les juniors, à savoir : l'Iran, la Côte d'Ivoire, la Russie, la Roumanie, la Tunisie, le Sénégal et l'Arabie saoudite. Chez les seniors, huit autres pays, dont l'Uruguay, le Canada, la Grande-Bretagne, Malte, Madagascar, le Monténégro et la Bosnie Herzégovine ont confirmé leur participation, pour un total provisoire de seize nations. La compétition débutera par les épreuves des juniors, prévues en une seule journée, le 22 mai, et qui seront directement suivies par les épreuves des cadets, programmées le lendemain, avant de laisser place aux

épreuves des seniors, prévues le 24 mai, en clôture de la compétition.

Le nombre "record" affiché par l'Algérie s'explique, entre autres, par le fait que la Fédération ait ouvert la participation aux clubs nationaux, à condition que les athlètes engagés figurent parmi les huit premiers au classement national dans leur catégorie d'âge, ou qu'ils disposent d'une licence sportive pendant trois années consécutives.

"Il est possible également d'engager des judokas disposant d'une licence internationale FIJ", a ajouté l'instance fédérale dans un bref communiqué diffusé sur son site officiel.





GENEVE -
L'Organisation mondiale de la santé (OMS) travaille et continue de travailler avec la République démocratique du Congo (RDC) afin de maîtriser l'épidémie d'Ebola, a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une conférence de presse organisée vendredi dernier à Genève.

MANILLE -
D'importantes coupures d'électricité ont affecté des millions de personnes aux Philippines vendredi dernier, durant le mois le plus chaud de l'année, ont indiqué les autorités.

WASHINGTON -
Une explosion et un violent incendie survenus vendredi dernier une scierie du comté de Waldo, dans l'Etat américain du Maine, ont fait plusieurs blessés, selon les autorités locales.

LA HAVANE -
L'ensemble de Cuba est reconnecté au réseau électrique national vendredi dernier, après une coupure massive d'électricité qui avait affecté jeudi dernier sept des quinze provinces de l'île.

NEW YORK (Nations unies) -
Les agences humanitaires des Nations unies ont appelé vendredi à une intensification urgente de l'aide vitale afin d'éviter une crise alimentaire critique qui s'aggrave rapidement en Somalie.

SUITE AU DÉCÈS DE L'ARTISTE ABDELMADJID MESKOUD

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille de l'artiste Abdelmadjid Meskoud, décédé jeudi dernier à l'âge de 73 ans, dans lequel il a souligné qu'avec sa disparition, la scène de la chanson chaâbia, notamment algéroise, perd l'une de ses figures emblématiques, qui ont marqué de leur empreinte ce genre musical. "C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès d'Abdelmadjid Meskoud, puisse Dieu Tout-Puissant lui accorder Sa Sainte Miséricorde. Avec sa disparition, la scène de la chanson chaâbia, notamment algéroise, perd l'une de ses figures

emblématiques, qui ont marqué de leur empreinte ce genre musical, apportant, durant toute leur carrière, joie et bonheur à un large public", lit-on dans le message de condoléances. "En cette douloureuse épreuve, je vous adresse, ainsi qu'à l'ensemble de la famille artistique, mes sincères condoléances et mes sentiments de profonde compassion, prie Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a ajouté le président de la République dans son message.

10^e DIALOGUE ANNUEL DE HAUT NIVEAU

L'ONU ET L'UA SIGNENT UNE NOUVELLE DÉCLARATION DE COOPÉRATION

Une nouvelle déclaration visant à renforcer la coopération en matière de paix, de développement durable et de droits humains a été signée, mercredi dernier à Addis-Abeba, entre les Nations unies et l'Union africaine, à l'occasion de la tenue du 10^e Dialogue annuel de haut niveau entre les deux organisations. Le document a été signé par le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres et le président de la Commission de l'Union africaine



Mahmoud Ali Youssouf. Lors d'une conférence de presse, le SG de l'ONU a salué un partenariat "plus fort que jamais" entre les deux organisations,

soulignant la nécessité de renforcer la coopération face aux défis communs. S'agissant de la lutte contre le changement climatique, Guterres a indiqué que l'Afrique pourrait devenir un "acteur majeur" dans le secteur des énergies renouvelables, estimant que d'ici 2040, "le continent pourrait produire jusqu'à dix fois plus d'électricité que ses besoins, entièrement à partir de sources

propres", tout en alimentant les "600 millions d'Africains encore privés d'accès à l'électricité". Evoquant, à l'occasion, la situation en République démocratique du Congo (RDC), le chef de l'ONU a appelé à transformer les avancées des négociations en un cessez-le-feu immédiat et permanent, tout en soutenant les efforts de médiation menés par l'Union africaine, sous l'égide du Togo, pour parvenir à "une solution politique durable". Le Dialogue annuel de haut niveau entre l'ONU et l'UA est une réunion stratégique majeure qui rassemble les dirigeants des deux organisations pour renforcer leur partenariat sur les questions cruciales en Afrique. **APS**

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

DÉPÔT DES FORMULAIRES DE SIGNATURES INDIVIDUELLES ET DÉCLARATION COLLECTIVE DE CANDIDATURE LE DERNIER DÉLAI FIXÉ À DEMAIN

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, vendredi dernier dans un communiqué, aux listes de candidats aux élections législatives du 2 juillet prochain, que le dernier délai de dépôt des formulaires de signatures individuelles et des dossiers de déclaration collective de candidature a été fixé au 18 mai à minuit. "Conformément au décret présidentiel n° 26-145 du 16 Chaoual 1447 correspondant au 4 avril 2026 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale le jeudi 2 juillet 2026, et en vertu de l'ordonnance n° 21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'ANIE rappelle aux listes de candidats concernés que le dernier délai pour le dépôt des formulaires de signatures individuelles est fixé au 18 mai 2026 à minuit (00h00), auprès du président de la commission électorale de wilaya ou du président de la commission électorale au niveau des représentations diplomatiques ou consulaires à l'étranger, le cas échéant, pour contrôle, validation et établissement d'un procès-verbal à joindre au dossier de déclaration collective de candidature", précise la même source. Le communiqué de l'ANIE ajoute que « pour assurer le bon déroulement et l'organisation de l'opération de dépôt, les listes de candidats n'ayant pas encore déposé leur dossier de déclaration collective de candidature sont invitées à prendre contact avec le coordinateur de l'ANIE, au niveau de la wilaya, pour fixer un rendez-vous pour le dépôt du dossier avant la date limite fixée au 18 mai 2026 à minuit (00h00) ». **APS**

DEUXIÈME PARTIE DE LA PREMIÈRE TRANCHE D'AADL 3

PROLONGATION DE 30 JOURS DU DÉLAI DE PAIEMENT

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, hier dans un communiqué, la prorogation du délai de paiement de la deuxième partie de la première tranche, au profit des souscripteurs du programme de localisation-vente AADL 3, pour une durée supplémentaire de 30 jours. "L'AADL informe les souscripteurs du programme AADL 3, concernés par le paiement de la deuxième partie de la première tranche (50 %), ainsi que de la tranche complémentaire pour les souscripteurs ayant changé de type de logement, qu'il a été décidé de prolonger le délai de paiement de 30 jours supplémentaires", a précisé la même source. L'AADL a rappelé avoir mis à la disposition des souscripteurs le numéro vert 3040 pour répondre à leurs questions et préoccupations.



PEDRO SANCHEZ NE PAS PARTICIPER À L'EUROVISION PLACE L'ESPAGNE "DU BON CÔTÉ DE L'HISTOIRE"

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a annoncé vendredi dernier que son pays ne participerait pas au concours européen de la chanson Eurovision 2026, affirmant que cette décision place l'Espagne "du bon côté de l'histoire". Dans un message vidéo publié sur les réseaux sociaux, M. Sanchez a indiqué que "le silence n'est pas une option" face à "la guerre illégale et au génocide", en référence à l'agression menée par l'entité sioniste contre la bande de Ghaza, ajoutant que l'Espagne "ne peut rester indifférente à ce qui se passe à Ghaza et au Liban". Le chef du gouvernement espagnol a précisé que l'absence de son pays au concours, prévu à Vienne, découle de la conviction que cette décision place l'Espagne "du bon côté de l'histoire", soulignant que la position espagnole repose sur "la cohérence, la responsabilité et l'humanité". Dans ce contexte, M. Sanchez a insisté sur la nécessité de traiter avec sérieux la situation dans les territoires palestiniens, estimant que la poursuite de ces événements impose aux pays européens d'adopter des positions plus claires au sein des manifestations internationales. Ces déclarations interviennent alors que le débat s'intensifie dans plusieurs capitales européennes concernant la participation de l'entité sioniste aux manifestations culturelles et artistiques, sur fond d'appels croissants au boycott de ces événements pour protester contre la poursuite de la guerre génocidaire contre la bande de Ghaza.